

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Une béquille efficace

Une confédération n'est en principe composée que de ses parties. Ce n'est pas le cas de l'Etat fédératif de 1848. Ce système panaché de démocratie directe et de centralisme engendre et nourrit un pouvoir fédéral distinct des cantons, qui se développe de façon autonome, poursuit son propre intérêt et considère toute chose d'un point de vue unitaire.

On pense trop souvent que le Conseil des Etats, «chambre des cantons», a pour but de contrebalancer le développement de cette excroissance centralisatrice, chaque conseiller étant là pour défendre la position de son canton. Ce n'est pas ce que prévoit la Constitution fédérale, qui stipule à son article 161 que «les membres de l'Assemblée fédérale votent sans instructions». De plus, la perspective des élections fait que les conseillers aux Etats, tout autant que les conseillers nationaux, font passer leur parti, leurs idées et leurs visées électorales personnelles bien avant l'autonomie de leur canton.

L'absence de représentation des cantons comme tels sur le plan fédéral appelait un correctif. L'Etat fédératif boiteux avait besoin d'une béquille. Apparut alors la Conférence des gouvernements cantonaux. Créée en 1992 dans la perspective

d'une contribution cantonale à la politique européenne de la Confédération, elle a survécu à l'échec de l'EEE. Elle fut à l'origine du premier référendum jamais lancé par des cantons. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, puisque le référendum aboutit et que le paquet fiscal contesté fut rejeté en votation populaire.

On pourrait craindre que cette institution, pour l'heure très légère, ne se bureaucratise, ne s'affranchisse peu à peu des gouvernements cantonaux pour se rapprocher de l'administration fédérale et ne finisse par travailler main dans la main avec elle, au détriment des cantons. Elle deviendrait alors un facteur supplémentaire de centralisation. L'idée de créer une «Maison des cantons» dans la ville fédérale pour l'abriter renforce cette crainte. Toutefois, la Conférence ne prend position que si elle représente l'avis d'au moins dix-huit cantons. A défaut du principe d'unanimité, qui serait souhaitable, cette exigence élevée témoigne du désir des Etats cantonaux de conserver la maîtrise. Mais ils ne le feront qu'en veillant constamment au grain, tant est forte la propension de toute administration à viser avant tout sa conservation, son accroissement et son autonomie. De toute façon, cela va

sans dire mais encore mieux en le disant, chaque canton reste libre de prendre publiquement une position différente.

Une autre crainte serait que la Conférence devienne un tremplin à l'usage de politiciens désireux de faire une carrière fédérale. Pour l'heure, les partis et leurs jeux électoraux prennent peu de place dans la Conférence. Celle-ci a explicitement refusé de faire cause commune avec les partis politiques opposés au paquet fiscal: «Lorsque nous avons lancé le référendum en juin 2003, nos motivations étaient bien de poser le débat uniquement en termes de fonctionnement des institutions et d'autonomie financière des cantons» déclarait M. Luigi Pedrazzini¹, conseiller d'Etat tessinois, alors président de la Conférence. Ces propos avaient été repris par le conseiller d'Etat vaudois Pierre Chiffelle. *La Nation* avait alors émis quelques doutes et demandé, comme preuve de la bonne foi des référendaires, qu'ils remettent en cause l'article constitutionnel sur l'harmonisation fiscale lui-même et pas seulement les inconvénients financiers qui en découlaient pour les gouvernements cantonaux.

Mais nous avons dû reconnaître le fait incontestable que la Conférence a rendu une existence politique aux cantons. Aux

yeux des autorités fédérales, aux yeux de la presse, à leurs propres yeux, les Etats cantonaux sont redevenus des réalités avec lesquelles il faut compter. C'est un apport d'une valeur inestimable.

On a parlé de «lobbying des cantons». La formule est ambiguë. Les cantons ne sont pas des «communautés intermédiaires», dont la Conférence représenterait les «intérêts particuliers» face à l'intérêt général incarné par la Confédération. Penser ainsi, ce serait attribuer le pouvoir principal à la Confédération et faire des cantons des émanations de celle-ci. Or, en Suisse, c'est l'inverse. Le pouvoir politique originel est détenu par les cantons, non par la Confédération. Les cantons sont les fondateurs de la Confédération. Comme tels, ils tiennent à contrôler de plus près le fonctionnement de cet organe fédéral à qui ils ont expressément délégué les tâches qu'il doit accomplir et auxquelles il doit se limiter. C'est dans la perspective de ce contrôle renforcé qu'il faut comprendre le rôle de la Conférence.

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ Auteur de réflexions fédéralistes de très bonne venue dans le Rapport 2004 de la Conférence des gouvernements cantonaux.

Un catalogue raisonné de l'œuvre peint de Félix Vallotton

Ceux de nos lecteurs qui ont eu le plaisir d'admirer à Berne ou à Martigny l'exposition sur les *Couchers de soleil* de Félix Vallotton seront sans doute heureux d'apprendre (si ce n'est déjà fait) la récente publication d'un catalogue raisonné de tout ce que l'artiste lausannois a peint¹. Répondant à l'intérêt grandissant chez le public et les spécialistes, cet imposant ouvrage en trois volumes larges de 30 cm se propose d'examiner la peinture de Vallotton (vol. I) et de décrire systématiquement chacun de ses tableaux (vol. II et III). Saluons d'emblée le travail de Marina Ducrey, qui a repris et achevé la longue tâche de recensement entreprise par les héritiers lausannois de l'artiste. Mais ce catalogue n'aurait pas le même intérêt s'il n'était présenté de manière aussi exhaustive et riche d'informations en tous genres. Ainsi le premier volume débute par une biographie qui reprend la vie de Vallotton année par année (sans oublier les arbres généalogiques). Ensuite sa peinture elle-même est explorée selon un classement par thèmes: Portraits; Nus; «Grandes machines», mythologies et allégories; Les intérieurs; Vallotton et la femme; Natures mortes; Paysages. On reconnaît là l'ambition de Vallotton d'être un artiste complet, capable de traiter tous les genres. Un graphique montre même quels genres ont été le plus traités à quelle période de sa vie.

Le point de vue technique n'est pas négligé: le chapitre «Matériaux et techniques» analyse en détail la manière de travailler du peintre, les différents supports, etc. Par exemple, nous pouvons découvrir l'huile sur carton *Le grand nuage* décom-

posée selon ses phases successives d'élaboration². Une partie non moins intéressante du volume a pour objet les signatures et timbres de Vallotton, où l'on voit que sa signature a varié considérablement avant de se stabiliser vers 1901. Les chapitres suivants nous plongent directement dans le contexte historique de son œuvre, puisque l'un traite en détail des «Marchands, collections et musées», l'autre montre «Vallotton sous le feu de la critique» en citant les réactions très diverses de ses contemporains. Le volume contient encore une bibliographie fouillée, répertoriant notamment tous les écrits de Vallotton (en plus de ses articles sur l'art et de trois romans, on apprend qu'il avait composé de nombreuses pièces de théâtre inédites). De plus, l'index des œuvres et celui des collectionneurs, galeries et musées permet de localiser les productions de manière fort exacte. Mais l'application et le professionnalisme de ce catalogue raisonné apparaissent clairement dans le fait que le *Livre de raison* (carnet dans lequel l'artiste avait minutieusement répertorié chacune de ses œuvres) a été reproduit en photos couleur, page par page. Chacun peut donc consulter cet inventaire personnel comme s'il avait l'original devant soi.

Les volumes II et III, couvrant les périodes de 1878-1909 et 1910-1925 contiennent le catalogue raisonné proprement dit, où les peintures sont cataloguées selon l'année de création. Chaque notice contient une reproduction de l'œuvre (le plus souvent en couleur) ainsi qu'un éventuel commentaire et indique sa provenance, les expositions où elle a été montrée, sa mention

dans le *Livre de raison*, etc. Encore une fois nous ne pouvons qu'admirer la qualité d'un catalogue qui, ne serait-ce que par la taille des reproductions, permet à chacun d'apprécier la peinture de Félix Vallotton dans son ensemble. Si l'on peut regretter une chose, c'est que le prix de cet ouvrage le mette hors de portée des bourses moyennes. Espérons que, comme le souhaitent les auteurs, le nouveau catalogue raisonné stimule l'intérêt pour ce grand artiste et attire l'attention des chercheurs sur les nombreux aspects de sa peinture qui méritent d'être étudiés.

Comme nous l'avions mentionné dans notre dernier article sur l'exposition des *Couchers de soleil* (*La Nation* N° 1746, novembre 2004), l'on s'est parfois demandé ce qui faisait le caractère vaudois de la peinture de Félix Vallotton – à supposer qu'il y en eût un. Une personne de notre connaissance avait risqué l'interprétation suivante: «C'est dans son rapport aux femmes.» Or quel est ce rapport? Nous ne résistons pas à citer une lettre de l'artiste reproduite dans le catalogue³ où il s'exprime justement sur le rôle ambigu de la femme: «[...] Je crois néanmoins – d'une façon générale – que l'influence personnelle de la femme sur l'artiste est des plus redoutables, celle-ci n'appréciant guère que les résultats matériels, et demeurant fermée, de par son sexe à tout ce qui constitue l'effort, la tension au mieux et tous les désintérets que cela comporte.

Par contre, si une femme est dangereuse, beaucoup de femmes peuvent être utiles et bienfaitantes; le chaos de leurs goûts si mêlés, de leurs volontés dissem-

blables, le contraste de leurs types, de leurs gestes, et de leur humeur sans cesse en mouvement, le tapage gentil qui en résulte peuvent, avec les mystérieuses effluves issues de leurs personnes, et parfois même les parfums dont elles se gâtent, créer une sorte d'atmosphère pleine de doute et de sensualité dans quoi l'imagination de l'artiste se complaît et macère souvent avec fruit.

Pour ce qui est des droits à leur reconnaître, je ne suis hostile à aucun, et mon désir serait de les leur donner tous, l'expérience en vaudrait la peine, et cela liquiderait la question. – Je crains cependant que l'ère féminine de l'humanité, – j'entends par là celle de la domination de la femme sur l'homme, car la nature ne comporte pas l'égalité, mais le triomphe du fort sur le faible – je crains dis-je que cet état qui semble le but de toutes les revendications féminines, ne soit pour le monde l'occasion de carnages, d'infamies et de férocités auprès de quoi les massacres raisonnables d'antan ne seront que des idylles.»

Le lecteur jugera si cette vision est représentative de l'esprit vaudois.

Quoi qu'il en soit, l'ironie qu'expriment ces lignes faites d'une sorte de résignation amusée ne nous semble pas étrangère au Pays de Vaud.

NICOLAS DE ARAUJO

¹ Marina Ducrey (avec la collaboration de Katia Poletti), *Félix Vallotton 1865-1925. L'œuvre peint*, Zurich/Lausanne/Milan, Institut suisse pour l'étude de l'art, Fondation Félix Vallotton, 5 Continents Editions srl, 2005.

² Vol. I, p. 202-203.

³ Ibid., p. 144-145.

Le communisme d'Arthur Koestler

En 1945 paraissait en France (traduit de l'anglais) *Le Zéro et l'Infini*, un livre qui, la guerre à peine finie, et alors que le prestige de la Russie était à son zénith en Europe, dévoilait publiquement un côté effrayant et largement méconnu du régime soviétique. Les procès de Moscou des années trente, avec les aveux humiliés des accusés, n'avaient pas passé inaperçus en Occident, mais restaient mal compris en général; et les partisans et sympathisants du régime en répandaient les éloges et en couvraient bruyamment les critiques. On sait que Kravtchenko, auteur de *J'ai choisi la liberté*, paru en 1947, fut accusé de faux témoignage en France par les communistes Claude Morgan et André Wurmser dans *Les Lettres françaises*, mais blanchi par le Tribunal correctionnel de Paris auquel il avait fait appel, en 1949.

Le Zéro et l'Infini n'est pas, lui, un témoignage de choses vues, mais une fiction qui évoque un procès tel qu'il a pu se passer, concernant les grands personnages du régime qui furent «liquidés» (c'est le terme technique) à la suite de cette mise en scène. Comme *J'ai choisi la liberté*, le livre fut combattu de toutes les manières par le parti communiste, très puissant à l'époque; une intervention de Jacques Duclos auprès de l'éditeur, Calmann-Lévy, tenta d'en bloquer la diffusion, puis de le faire acheter par de nombreux membres du Parti, sans succès.

Le ressort principal du déroulement répétitif de ces procès reposait sur quelques principes de base du marxisme: l'homme, comme la société, est le produit de l'histoire; il n'a pas de liberté; ce qui juge du bien ou du mal, c'est la finalité de l'histoire, dont le Parti est l'agent; il n'y a pas de bien ou de mal en soi, et comme l'histoire est une évolution, ses normes sont contingentes et variables. Ce que l'on fait un jour peut être déclaré bon et plus tard mauvais, voire nocif, criminel. Le jugement personnel doit s'effacer entièrement derrière le jugement social, exprimé par le Parti; accusé, procureur et tribunal sont unanimes là-dessus, et le dévouement total à la Cause demande que l'accusé, en conformité avec cette conviction, confesse publiquement ses fautes impardonnables et réclame une punition exemplaire, prison à vie, ou, souvent, peine de mort. S'il tarde à admettre la justesse de l'accusation, alors la longueur et la fatigue des interrogatoires, aidées si nécessaire de pressions physiques, viennent à bout de sa résistance.

Le mécanisme paraît logique à ceux qui sont du bon côté; les victimes ont d'autres pensées en tête, et peuvent se douter que leur élimination est combinée pour faire de la place aux puissants du moment et répandre un climat de terreur qui rend les individus, à tous les niveaux sociaux et politiques, entièrement soumis au pouvoir; cela contribue à l'édification du pouvoir absolu du N° 1, Staline.

L'auteur de *Le Zéro et l'Infini*, Arthur Koestler, est né en 1905 en Hongrie; le centenaire de sa naissance a été marqué par une biographie très détaillée due à Michel Laval: *L'Homme sans concessions, Arthur Koestler et son siècle* (Calmann-Lévy. ISBN 2-7021-3566-8 5177563). Koestler a été dès sa jeunesse convaincu par le communisme, et s'est engagé personnellement, corps et âme, dans plusieurs actions, au mépris de tous les risques;

c'est ainsi qu'il a connu les geôles franquistes, les prisons et camps d'internement français et anglais, l'exil et le dénuement avant la notoriété. «Je suis allé au communisme comme on va à une source d'eau fraîche», dit-il dans *Hiéroglyphes*, un important livre de souvenirs. A cette adhésion, il voit plusieurs raisons, qu'il expose ici et là dans ses écrits. Il a été témoin de l'anarchie et des difficultés qui ont suivi le démembrement de l'empire austro-hongrois; à Vienne, dans les sociétés d'étudiants, il a souffert, comme Juif, de l'antisémitisme grandissant. «Sans les Habsbourg, Judas ou Rome, bâtissons le règne allemand!» chantaient, en défilant dans les rues, les *Burschenschaften* pangermanistes. La Révolution bolchevique, à visée universelle, lui apparut comme la seule force capable d'apporter la paix à l'Europe par la disparition des nationalismes guerriers.

La recherche d'une solution universelle aux difficultés des nations européennes (dans le même esprit qui a conduit à la création de la Société des Nations) est une préoccupation constante chez Koestler; même quand il aura quitté le communisme, il lui arrivera de dire que c'est le nationalisme russe qui est responsable de l'évolution stalinienne de l'URSS.

Plus tard, en s'analysant lui-même, il découvrira d'autres raisons à son choix du communisme: «Enfant, on m'avait enseigné que tout ce que je faisais était mal, pénible aux autres et déshonorant pour moi-même. A cinq ans, la conscience permanente de culpabilité et de châtement imminent eut pour conséquence une légère crise de manie de la persécution... Quelques années plus tard, le sentiment d'infériorité se manifesta par une timidité paralysante, puis se fixa sur la lenteur de ma croissance et mon apparence juvénile. A vingt-six ans enfin, cette masse flottante d'anxiété et de culpabilité toujours prête à s'accrocher au premier clou en vue se tourna contre mon passé bourgeois, mes facultés de raisonnement et ma capacité de plaisir.»

Son adhésion au communisme date de 1931, alors qu'il est à Berlin et assiste aux progrès électoraux des nazis. En 1932 et 1933, il séjourne en URSS, à la demande de «l'Organisation internationale des écrivains révolutionnaires», pour y faire un reportage sur les réalisations du régime. Mais en Ukraine il est témoin de la grave famine (près de 7 millions de morts), artificiellement créée, de la collectivisation forcée des terres, des expropriations des paysans, des déplacements de populations, de la liquidation des récalcitrants. Il constate que la vérité est constamment cachée et officiellement niée. Les premiers doutes lui viennent sur le bonheur au Paradis des Travailleurs.

D'autres visions, au cours du voyage, moins dramatiques que celles d'Ukraine, continuent cependant d'enfoncer le doute dans son esprit. En Asie centrale, dans une des républiques islamiques, il est invité à assister à un procès, moins retentissant, mais annonciateur de ceux de Moscou. Ici, c'est la disparition de quelques dizaines de melons dans un kolkhoze qui devient une atteinte «objective» à la sécurité de l'Etat, donc un crime politique.

A Boukhara, le muezzin est remplacé par un haut-parleur qui proclame des consignes sociales; le matin:

«Levez-vous, levez-vous, videz votre intestin, faites votre gymnastique, prenez votre petit-déjeuner, maintenant, il est l'heure d'aller au travail.» Et le soir: «Il est l'heure de se coucher, brossez vos dents, assurez-vous que l'antenne de votre poste de radio est reliée au sol. Aérez votre chambre, aérez votre chambre. Bonne nuit.»

Des jeunes filles délaissent leurs occupations traditionnelles pour travailler en usine. C'est un changement total dans leur vie, dont Koestler, dans son enthousiasme de nouveau converti, ne mesure pas l'importance et les risques: «Je ne voyais pas, parce que je ne voulais pas voir que, pour les peuples d'Asie attachés à leurs traditions, le voyage obligatoire dans la machine à explorer le temps équivalait à une déportation dans un monde incompréhensible et désolant... Je ne voyais pas la désolation, la dévastation que la tempête allait laisser partout derrière elle depuis la Chine jusqu'en Géorgie. Ni qu'elle ne ferait que changer le demi-esclavage sous le joug des propriétaires, des percepteurs et des usuriers, en esclavage total sous le joug de l'Etat, propriétaire, percepteur et usurier, tout à la fois.»

Les communistes allemands cultivent le souvenir de Spartacus, cet esclave romain du I^{er} siècle avant J.-C., qui entraîna dans une révolte un nombre élevé de ses compagnons d'infortune (jusqu'à 70'000), et tint tête pendant deux ans aux armées romaines. En 1934, Arthur Koestler se met à l'étude approfondie de cet épisode historique pour en comprendre le sens, et le pourquoi de son échec. En bonne doctrine, l'histoire allant toujours dans le même sens, qu'est-ce qui faisait qu'en vingt siècles, une révolution, même après un échec passager, n'ait pas fini par s'imposer définitivement? Voici donc un nouveau sujet de doute et d'évolution intérieure, que Koestler expose sous forme de roman (*Spartacus*): «Plus je pénétrais dans mon sujet, plus les fondations mêmes de la doctrine devenaient sujettes à caution... Quand l'ouvrage fut terminé, à l'automne 1938, j'avais rompu avec le Parti, et les dialogues politiques du roman me font aujourd'hui l'effet d'un journal intime reflétant la marche d'un pèlerin vers la liberté intérieure.»

Rupture purement idéologique encore: en 1936, la guerre d'Espagne, vue comme une entreprise de la droite contre la gauche, le jette violemment vers la gauche et lui fait prendre parti pour la République. Envoyé comme journaliste dans les rangs républicains, il est fait prisonnier par les franquistes et enfermé dans une cellule de condamné à mort, d'où il est tiré grâce à des influences extérieures, anglaises principalement. Expérience qu'il a racontée dans *Un testament espagnol*, et qui lui servira aussi à imaginer le vécu d'un condamné dans *Le Zéro et l'Infini*.

En 1938, à la suite du troisième grand procès de Moscou, Koestler s'éloigne une nouvelle fois du parti communiste, mais sans rompre encore formellement. C'est l'accord Hitler-Staline qui lui fera abandonner tout l'espoir qui pouvait lui rester dans une révolution bolchevique internationale.

La proximité de la mort, dans la geôle espagnole, l'amène à une expérience spirituelle qu'il dénomme «sentiment océanique»; il décrit l'expérience comme un état contemplatif qui

le met en communication avec l'ensemble des choses, sans leur disparate, avec leur valeur réelle, et non plus utilitaire; c'est une sorte d'extase qui suspend le temps, est totalement indépendante de la volonté, et procure un bonheur qui efface l'angoisse de la situation: «Le moi avait cessé d'exister.»... C'était comme «un état de dissolution et d'expansion illimitée, comme la disparition de toute tension, la sérénité absolue, la paix, qui transcendait toute intelligence.» On est loin du positivisme scientifique.

D'autres réflexions et nombre de discussions encore, en particulier sur la contradiction que porte en elle-même l'idée de déterminisme dans nos actes individuels, renforcent ses doutes: nous motivons nos actions par des raisons; or la raison est précisément absente dans une conduite déterminée par des causes contraignantes, comme le soutient la doctrine; et là où il y a une nécessité, il n'y a plus liberté ni responsabilité: «Le Parti niait le libre arbitre de l'individu et en même temps exigeait de lui une abnégation volontaire. Il niait qu'il eût la possibilité de choisir entre deux solutions et en même temps il exigeait qu'il choisît constamment la bonne. Il niait qu'il eût la faculté de distinguer entre le bien et le mal et en même temps il parlait sur un ton pathétique de culpabilité et de trahison.» Avec la liberté, la personne, le «je», est renvoyé au rayon de la fantaisie; il devient une «fiction grammaticale»; mais cette fiction, quand elle est condamnée à mort, affirme au contraire son existence et son vouloir-vivre.

Ainsi, peu à peu, au sein même du Parti, mais s'en éloignant de plus en plus, Koestler a l'impression de vivre «dans un monde crépusculaire d'équivoque et de tromperie.» Mais la séparation continue à lui apparaître comme le reniement de sa vie antérieure. C'est un acte grave dans le Parti, et, suivant les circonstances, souvent sanctionné par la liquidation. On n'y donne pas sa démission, on attend d'être exclu. Il lui aura fallu plusieurs années depuis le moment des premiers doutes jusqu'à la rupture formelle, et encore avec le coup de grâce que représenta la signature du pacte Hitler-Staline. Et sa lettre de démission, qui lui coûta plus d'une nuit d'insomnie, jette un regard en arrière sur tout ce qu'il avait aimé. «Elle se terminait par une déclaration de fidélité à l'Union Soviétique. Je déclarais mon opposition au système, au cancer de la bureaucratie, à la terreur, et à l'abolition des libertés civiques. Mais je proclamais ma conviction que les fondations de l'Etat des ouvriers et des paysans étaient demeurées solides et inébranlables, que la nationalisation des moyens de production était une garantie de son retour final sur la voie du socialisme; et que l'Union Soviétique constituait en dépit de tout notre dernier et unique espoir sur une planète en décomposition.»

L'homme sans concessions, dit Michel Laval. Cela est vrai si l'on considère le courage et la fermeté avec lesquels il a défendu les vérités qui se sont progressivement imposées à lui, révélant des traits de sa personnalité profonde, et la franchise avec laquelle il expose sa trajectoire. Mais il en ressort aussi l'impression de la fragilité des idées et leur mouvance lorsqu'elles ne sont pas incarnées dans un cadre politique concret.

GEORGES PERRIN

Défiance face aux déficiences de DEFI

DEFI va plus loin qu'une démarche centrée sur les mesures d'assainissement. C'est aussi un objectif plus général – en même temps qu'un état d'esprit – appelant à simplifier les processus et pratiques administratives. Cette envie, cet effort de simplifier représente un enjeu important. [...] Il s'agit de faire ce qui est nécessaire, de le faire rapidement, de le faire en privilégiant les besoins concrets de la population par rapport aux pratiques séculaires de nos bureaux. [...]

DEFI est une démarche interne à l'Etat de Vaud lancée lors de la conférence des chefs de services du 24 novembre dernier. Elle doit contribuer à assainir les finances cantonales à l'horizon 2007. Tous les services de l'Etat ont ainsi été invités à faire des propositions nouvelles et durables pour réduire le déficit cantonal. Tant l'élaboration que la mise en application de ces propositions ne doivent se faire qu'avec les seules ressources de l'Etat, excluant tout recours à de nouveaux impôts ou à des consultants externes. Selon les mots de Jaqueline Maurer, la démarche doit principalement conduire à une simplification des prestations et des procédures de l'Etat, afin de « faire moins avec moins »².

Le bilan intermédiaire, qui a servi à l'élaboration du budget 2006, a été présenté au début de l'été. Le paquet se compose de 300 mesures de toute

nature qui devraient permettre de réduire le déficit cantonal de 60 millions, réduction obtenue grâce à 36,9 millions de diminution des charges et 23,1 millions de recettes nouvelles. Le mot d'ordre de M^{me} Maurer n'a donc d'emblée pas été respecté: avec DEFI, l'Etat fera moins... avec plus.

Au-delà de la boutade, il convient de décortiquer un peu plus en détail ce paquet hétéroclite.

Le premier écueil à la compréhension est l'absence de référence comparable: le *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la démarche DEFI 2006* ne précise jamais quelle est la base qui a servi à calculer les réductions de déficit: est-ce à partir des comptes 2004, du budget 2005, de la planification financière de législation? Promettre 60 millions sans dire par rapport à quoi revient à ne pas promettre grand-chose³. L'absence de référence est d'ailleurs insidieusement utilisée dans les messages gouvernementaux pour enjoliver les chiffres: ainsi une partie des mesures d'urgence annoncées à la suite du refus populaire des augmentations d'impôt du 17 avril sont reprises dans le paquet DEFI 2006. Une consolidation des deux paquets de mesures montrerait une embellie de quelques millions inférieure à leur simple addition mathématique.

Une seconde difficulté provient du mélange de mesures réelles et de douces intentions. Nous estimons que près de 14 millions (8 d'économie, 6 de nouvelles recettes) sur les 60 promis par DEFI ne sont que des possibilités pour lesquelles aucun plan d'action concret n'existe à ce jour. Ainsi, pour les mesures financièrement les plus spectaculaires annoncées par le DSAS, le DFJ et le DFIN, la peau de l'ours nous semble avoir été vendue avant que la bête ne soit tuée.

La durée des mesures est également critiquable. Quelque 3 millions sur la totalité de l'enveloppe correspondent à des économies ou des recettes uniques dont l'Etat ne tirera bénéfice qu'en 2006. Même si c'est déjà ça de pris, l'objectif pour DEFI 2007 devra être augmenté d'autant.

Enfin, c'est jouer sur les mots que de prétendre à la neutralité fiscale du paquet DEFI. Nous estimons que les communes verront leurs charges augmenter de plus de quatre millions suite à divers transferts de charges et suppressions de subventions. Cette facture se retrouvera donc sur les bordereaux communaux. L'augmentation de diverses taxes et émoluments administratifs (plus de 12 millions) peut aussi apparaître dans bien des cas comme une hausse camouflée de la fiscalité.

La démarche DEFI, dont les pronostics sont résolument trop optimistes, ne suffira pas à elle seule à résorber le déficit du Canton. Son résultat n'est cependant pas si mauvais si l'on se souvient qu'aucun objectif financier n'avait été fixé aux chefs de service lors de son lancement. Que ceux-ci soient arrivés à des propositions de réduction de prestations pour plusieurs dizaines de millions est remarquable pour une démarche d'auto-évaluation et d'auto-mutilation. Mais l'exercice, déjà maintes fois joué à l'Etat, a ses limites: il ne conduira jamais au démantèlement d'un service ou d'un office dont l'utilité en soi peut être remise en question. De telles réformes ne peuvent que découler de choix politiques courageux des autorités. Mais, à la veille de deux années d'élections, quel Conseiller d'Etat ou quel député risquera des mesures énergiques qui attireront l'impopularité sur lui et son parti? C'est peut-être là que se situe le vrai défi.

CÉDRIC COSSY

¹ Rapport annuel du Conseil d'Etat 2004.

² *La Gazette* N° 160 du 15 décembre 2004.

³ Le projet de budget 2006 présenté alors nous mettons sous presse ne fait que confirmer cette impression: la réduction du déficit entre les budgets 2005 et 2006 est de 31 millions, non de 60.

Culture: un projet de loi fédérale

La Confédération a longtemps dû invoquer ses prétendues «compétences tacites» pour justifier ses interventions dans le domaine de la culture. Cette politique du fait accompli a été «régularisée» lors de la révision totale de la Constitution fédérale en 1999. Le nouvel article 69, tout en continuant d'affirmer que «la culture est du ressort des cantons», autorise désormais explicitement la Confédération à «promouvoir les activités culturelles présentant un intérêt national et encourager l'expression artistique et musicale, en particulier par la promotion de la formation».

Animée par un souci de rigueur juridique, l'administration fédérale a estimé que les compétences qui lui étaient nouvellement reconnues nécessitaient une transcription au niveau législatif. Un projet de loi fédérale sur

l'encouragement de la culture a été élaboré et se trouve actuellement en consultation. On y trouve, pour l'essentiel, une systématisation de la politique de subventionnement par la définition de «programmes quadriennaux» et de «régimes d'encouragement» propres à chaque domaine culturel, ainsi qu'une répartition explicite des compétences des trois instances en charge de la politique culturelle, à savoir l'Office fédéral de la culture, la fondation *Pro Helvetia* et le Département des affaires étrangères pour ce qui touche aux manifestations culturelles à l'étranger. La procédure de consultation porte également sur une modernisation et une simplification des structures dirigeantes de *Pro Helvetia*.

Le projet de loi sur l'encouragement de la culture apparaît manifeste-

ment excessif puisqu'il instaure une machine à subventions lourde et rigide dans un domaine qui, si on lit correctement la Constitution fédérale, relève en premier lieu de la compétence des cantons, et où la Confédération devrait se contenter d'intervenir de manière subsidiaire et occasionnelle. De fait, on peut fortement douter que l'article 69 de la nouvelle Constitution fédérale ait besoin d'une loi d'application, qui amènerait inmanquablement une extension de la mainmise fédérale sur la culture et une augmentation des subventions versées à ce titre.

Un autre point inadmissible est la volonté de la Confédération de s'immiscer dans des questions de formation, sous couvert de formation culturelle.

Enfin, à la lecture des documents mis en consultation, on ne peut s'em-

pêcher de se demander s'il est vraiment utile de maintenir en parallèle l'Office fédéral de la culture et la fondation *Pro Helvetia*. L'effort louable pour définir précisément leurs compétences respectives ne suffit pas à démontrer clairement la nécessité de deux structures distinctes, l'une de 500 collaborateurs et l'autre de 170. Même les milieux culturels se plaignent parfois de la multiplicité des portes auxquelles ils doivent aller frapper. Mais la diversité des tâches que s'attribue la Confédération rend la question délicate: une fondation indépendante semble mieux à même de choisir les aides et les subventions à accorder, tandis que le contrôle des musées et des fondations appartenant à la Confédération paraît relever plutôt de l'administration elle-même.

Tout le problème vient évidemment de l'excès des ambitions fédérales en la matière. Si la conservation de certains biens culturels n'a rien de choquant à ce niveau, en revanche la conduite d'une politique culturelle globale, même à titre prétendument subsidiaire, n'aurait jamais dû figurer dans les attributions constitutionnelles de la Confédération.

P.-G. BIERI

Revue de presse

[...] Elles deviennent pesantes, à la longue, ces inégalités entre hommes et femmes. Exemple: si Joseph Deiss dirigeait toujours les Affaires étrangères et qu'il faisait la moitié des bourdes qu'y commet Micheline Calmy-Rey, les savons qu'on lui passerait! Mais Calmy-Rey, elle, non. Tout le contraire: elle œuvre sous les applaudissements. [...]

M. Bertschy a tort de s'étonner. Ne dit-on pas que, depuis qu'elles sont nos égales, ces dames sont un peu plus égales que nous?

M^{me} Jaggi n'est pas contente

[...] D'emblée Christoph Blocher avait mis les choses au point et les pieds dans le plat: je ne devrais pas me trouver devant vous, la Confédération n'est pas l'interlocutrice des villes, elle ne connaît que les Etats souverains qui la composent, comprenant eux-mêmes

leurs communes, dont certaines se disent des villes. Première stupeur dans l'assemblée. [...]

Encore lui, toujours lui qui s'est permis de tenir ces propos non-conformistes à la «Journée des villes suisses». L'irritation de M^{me} Yvette Jaggi («Christoph Blocher aux villes: Débrouillez-vous!», *Le Temps* du 7.09.2005) est compréhensible puisqu'elle a travaillé à unir les villes suisses afin qu'elles traitent directement avec la Confédération et échappent ainsi au pouvoir cantonal. Trouver des alliés extérieurs dans le combat séculaire opposant l'Hôtel de Ville au Château: ce fut souvent la politique des édiles lausannois. On ne s'étonne pas que M^{me} Jaggi, qui est lausannoise mais très peu vaudoise, ait été irritée par les propos fédéralistes de M. Blocher.

E. J.

Nos égales en politique

Pas tendre à l'égard de la conseillère fédérale, M. Pascal Bertschy («Micheline Calmy-Rey, catastrophe naturelle, mais esprit artificiel» *La Liberté* du 6.09.2005). Après avoir mentionné les interventions médiatisées et inefficaces de notre ministre des affaires étrangères en Irak, au Proche-Orient, au Darfour, au Kosovo, l'auteur écrit:

[...] à force d'être prévisible, bavarde, prétentieuse, cassante, creuse, notre conseillère fédérale commence par infantiliser la Suisse sur la scène internationale. Et par nous brouiller, pour un oui ou pour un non, avec des pays – le dernier en date étant la Turquie – qui ne nous demandaient pas l'heure. [...]

Mais ce qui surprend et choque M. Bertschy:

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8 h - 10 h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch
Imprimerie Beck, Lausanne

Encore un pas vers le bonheur...

Les entreprises ont besoin d'employées qualifiées; les féministes pensent que le travail à l'extérieur du foyer «libère» les femmes. Cette convergence donne l'occasion à de prétendus libéraux et à de vrais socialistes de collaborer à la promotion d'un «monde meilleur»...

Ainsi Avenir Suisse, *think tank* financé par quatorze multinationales établies en Suisse, dont l'antenne genevoise est dirigée par le résolument postmoderne Xavier Comtesse, a-t-il adressé à toutes les communes un guide de mise en œuvre de l'horaire continu à l'école. Les enfants devraient être pris en charge à midi. Après les cours, un personnel qualifié les aiderait à faire leurs devoirs et les occuperait à des activités de loisir «intelligentes». Les mères de famille seraient alors libres de se consacrer à leur profession. Voilà ce qu'imaginent les

chercheurs mandatés par le «réservoir de pensées» multinational... Il s'agit dès lors de conditionner les esprits. Sans doute le projet plaira-t-il aux «urbains». Les autres, les «conservateurs», s'aligneront car tous sont censés communier dans l'horaire continu.

Dans le journal *Educateur* du 26 août, M^{me} Marie-Claire Tabin, présidente du SER (Syndicat des enseignants romands) accueille cette proposition avec enthousiasme, à condition que les maîtres n'aient pas eux-mêmes à la traduire dans les faits, car ils doivent «se concentrer pleinement sur leur tâche première, l'enseignement et la formation» et ne pas «se muer en animateurs sociaux». De plus, il ne conviendrait pas «de placer des jeunes en permanence face à l'image d'autorité et de pouvoir que représentent les professeurs» (en effet, ce serait bien affreux, les ensei-

gnants d'aujourd'hui étant, comme chacun sait, de féroces gardes-chiourmes...)

De l'horaire continu, M^{me} Tabin attend des bienfaits innombrables: il profiterait aux enfants, aux familles, à l'économie; les jeunes «défavorisés» seraient mieux intégrés; les devoirs seraient mieux faits; les élèves ne seraient plus «livrés à eux-mêmes»; leur équilibre alimentaire étant garanti, il n'y aurait plus d'obèses; l'activité professionnelle des femmes serait facilitée. L'horaire continu, toujours selon M^{me} Tabin, irait jusqu'à susciter un accroissement des naissances.

Les miracles de l'étatisme libéral-socialiste sont sans bornes. Le simple remplacement des travailleurs-géniteurs par des «grands professionnels» ouvrirait les portes du paradis: «A midi, à quatre heures, l'enfant a besoin d'un sourire, d'une oreille attentive, d'un bon repas, d'une tar-

tine. Et ça, ce ne sont pas les enseignants qui devront le faire, mais un personnel qualifié pour ces nouvelles tâches».

Sourire..., faire une tartine..., des tâches nouvelles... qualification... professionnalisme... pourquoi pas «excellence» pendant qu'on y est? La niaiserie débouche toujours sur le sérieux technocratique.

On devine à l'avance les récriminations: «Mon petit Jason n'a bénéficié cette semaine d'aucun sourire, et dire que des animateurs sont payés pour ça! [...] Le contrat de prestation stipule que les calories du repas bio sont calculées par une diététicienne diplômée. Comment, Monsieur le municipal des écoles, pouvez-vous expliquer qu'Emma ait pris trois kilos en quinze jours? Sa professeure de danse est très fâchée...»

Encore un pas vers le bonheur...

JACQUES PERRIN

Beethoven est-il un chien ou un compositeur?

Laurent, 16 ans, se lève peu avant midi, comme à son ordinaire, titubant de fatigue dans la cuisine: «Je suis mooort!» C'est l'horaire des vacances. A l'ouverture du frigo: «Ça pue le fenec, là-dans.» *Fenec* est l'injure de l'été. Si quelqu'un lui déplaît: «Quel fenec!» ou «Quelle bande de fenecs!»

Laurent est un garçon facile à vivre, serviable, discret, jamais vulgaire, pas exigeant pour deux sous, d'humeur égale, sauf quand sa petite amie l'abandonna pendant deux jours pour aller rendre visite à sa grand-mère: il fallut supporter son caractère de *fenec* pendant 48 heures. Il est esthète, sensible aux beautés de la nature: «Regarde cet arbre, comme il a une forme originale. Il faudra que je revienne prendre des photos.» Par ailleurs, il dessine avec talent des guerriers intergalactiques, dans un style inspiré par les bandes dessinées de science-fiction (Jodorowsky et *comics* américains).

Un soir, nous allâmes au cinéma. Il choisit *Les 4 fantastiques*, une histoire de cosmonautes doués de pouvoirs surhumains à leur retour sur terre: un accident a modifié leur patrimoine génétique. «Comment, tu n'as jamais entendu parler des *4 fantastiques*? Décidément, il faut que je fasse ta culture cinématographique.»

Il s'attaqua ensuite à ma formation musicale, quand il s'aperçut que j'ignorais tout de *Mudvayne*, *Lofofora*, *Foo Fighters*, *Mushroomhead*, *Stupeflip* ou *Incubus*. J'acceptai les leçons, à condition qu'en échange il fasse l'effort d'écouter autre chose. Par politesse il fit semblant de prêter oreille à quelques extraits de Weber, Orff ou Ohana. Jamais son attention ne dépassa dix secondes. Je l'observais, du coin de l'œil, périr d'ennui, silencieusement, même dans le si facile et si séduisant *Concerto pour trompette* de Hummel. «Mon morceau classique préféré, c'est la musique du *Seigneur des anneaux*. Ça, ça prend vraiment.»

Un jour, Laurent jeta un regard effaré sur la pile de livres dont j'avais achevé la lecture, alors qu'il avançait laborieusement dans les premiers chapitres du polar marseillais offert par sa mère: «Quoi! tu as lu tout ça? Tu es pire qu'un Américain avec ses hamburgers!»

Laurent n'est pas un adolescent différent de beaucoup d'autres. Il vit dans un monde culturel étranger à celui des adultes qu'il ne cherche même pas à comprendre, parce qu'au fond il le méprise. Ce qu'il m'a offert avec sa gentillesse coutumière, c'est une remise au goût du jour de ma culture, voire une cure de rajeunissement. Jamais il n'a douté de la pertinence de ses choix, jamais il n'a entrevu la possibilité

d'un autre monde sonore et visuel que celui, si médiocre, fabriqué tout exprès pour les gens de son âge. Inutile d'évoquer Bach ou Beethoven. Ce monde n'existe tout simplement pas dans sa tête. Pour lui, *Beethoven* est d'abord le nom d'un chien, héros d'un film qu'il a vu quand il était petit. Certes, il n'y a pas à s'alarmer qu'un adolescent préfère une musique de *Tête de champignon* à celle de Monteverdi; mais qu'un être aussi fin que Laurent barbote dans cette subculture sans distinguer d'échelle de valeurs est une indication troublante sur la civilisation qui se profile.

La pédagogie moderne, qui fonde son action sur un partenariat égalitaire entre l'élève et le maître, a entraîné cette confusion. Mais la publicité, plus perverse encore, a franchi un pas: désormais ce sont les enfants qui apprennent aux adultes à faire le bon choix. On ne compte plus les publicités où de mignons bambins imposent, face à des adultes attardés, la voiture familiale ou les plats précuisinés à enfourner dans le micro-onde. Le dernier exemple de cette sinistre inversion pédagogique est une campagne gouvernementale française pour l'économie de l'eau: un frère et une sœur se désespèrent devant une plomberie défectueuse qui laisse échapper une eau si pure et si claire qu'on dirait de la Volvic: une fuite estimée à 120 litres par les jeunes pros (par semaine? par mois? par an?). Ils courent assiéger leur père d'arguments écologique-économiques pour exiger prompt réparation (le spectateur a déjà compris qu'il s'agit d'une réparation *morale*). Hélas, le géniteur des héros, un schnock grincheux estampillé calvitie & charentaises, n'a de préoccupation que pour son ordinateur (très fort, le coup de l'adulte accro d'informatique!) Accablée par tant d'irresponsabilité, la génération championne des valeurs citoyennes décide de rééduquer le vieux plouc, en plaçant un seau d'eau récoltée de la fuite en équilibre au-dessus de la porte. La leçon, pour les spectateurs de tout âge, c'est que les jeunes transmettent les vraies valeurs et, le cas échéant, infligent la punition aux aînés récalcitrants. L'idée n'est pourtant pas tout à fait neuve: des adultes rééduqués par des gosses de 14 ans, on avait déjà vu ça du côté de Phnom-Penh en 1975, sous une forme moins humoristique et plus radicale, il est vrai...

Je feuilletai le magazine préféré de Laurent, «Rock sound», sous-titré *musique et attitude*. Attitude est le mot-clé: presque tous les groupes sont photographiés dans la même posture, jambes écartées, paupières mi-closes, mâchoire carnassière projetée en avant. Ces *Mussolini*

de carnaval, selon l'heureuse expression du capitaine Haddock, ne sont pas ici pour faire rire. Quand ils s'expriment sur la société ou la politique, ils affichent courageusement de tonitruantes opinions: tous antiracistes, tous contre Bush, tous pour sauver la planète. Une artiste new-yorkaise interviewée, Otep Shamaya (tout un programme, ce nom...), étale des dons très polyvalents en musique, poésie et peinture: rien n'échappe à sa furie créatrice. Elle essaye de hisser sa conversation au niveau de la culture et parle de Baudelaire: «J'ai découvert cet auteur grâce à un de mes amis, avec le roman (sic) *Les Fleurs du mal*». Ensuite, elle exhibe un sous-Picasso maculé de rouge: «Parfois je ressens le besoin d'ajouter mon sang à mes créations [...] Ça permet d'extérioriser cette douleur qui me ronge de l'intérieur». A toutes les

pages, on patauge dans le même purin. Quelle tristesse.

Laurent aura-t-il un jour des yeux pour Rembrandt et des oreilles pour Mozart?

J.-B. ROCHAT

P.-S. Le projet de mettre les vieux sous la coupe des jeunes n'a pas attendu les Khmers rouges; il figure déjà en 1650 dans *Les empires de la Lune et du Soleil* de ce vieux libertin de Cyrano de Bergerac: «Vous vous étonnez [...] d'une coutume si contraire à celle de votre pays? mais elle ne répugne point à la droite raison; car en conscience, dites-moi, quand un homme jeune et chaud est en force d'imaginer, de juger et d'exécuter, n'est-il pas plus capable de gouverner une famille qu'un infirme sexagénaire, pauvre hébété, dont la neige de soixante hivers a glacé l'imagination et qui ne se conduit que par ce que vous appelez expérience des heureux succès, qui ne sont cependant que de simples effets du hasard contre toutes les règles de l'économie de la prudence humaine?»

Le Coin du Ronchon

Les commissions ont trop de temps libre

En vertu de ses propriétés intrinsèques, toute commission plongée dans l'étude d'un dossier inutile finit tôt ou tard par produire un volumineux rapport réclamant des mesures urgentes et justifiant ainsi l'existence de ladite commission. Ce principe élémentaire de l'organisation administrative ne cesse de se prouver.

En 1978 par exemple, la Confédération a nommé une «Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse» (CFEJ), dont le mandat était «d'observer et d'analyser l'évolution de la situation des jeunes dans la société». On aurait aussi pu dire: «la progression des nuages au dessus d'une prairie ensoleillée», ou: «le mouvement circulaire de deux pouces sur le rebord d'une table». L'observation et l'analyse n'étaient évidemment pas des objectifs suffisants: la commission en question a aussi été chargée «de formuler des propositions développant les aspirations de la jeune génération». D'où la publication régulière, depuis 1980, de rapports quasi annuels aux noms ennuyeux et consacrés à des thèmes à la mode.

Entre deux retombées dans l'oubli, la parution de ces rapports parvient encore à faire sursauter un sourcil chez deux ou trois journalistes. C'est ainsi que l'on a appris la semaine passée, entre Gaza, Bagdad et la Nouvelle-Orléans, que les petits Helvètes auraient besoin de plus de temps libre et d'espaces de jeux plus grands. Le résultat ne surprend pas car nous aurions

tous répondu la même chose à cet âge-là. La revendication de trois heures hebdomadaires de gymnastique obligatoire dans les écoles laisse en revanche songeur sur l'honnêteté de l'enquête – à moins qu'on n'ait interrogé que des maîtres de sport¹.

Réclamer des heures de décrébration mentale au détriment de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, vouloir former des enfants à taper sur un ballon sans pouvoir comprendre ce qui est écrit dessus: on reconnaît bien là le travail ordinairement nuisible d'une commission fédérale. En revanche, réclamer plus de temps libre pour nos chères têtes blon... euh, de toutes les couleurs, ne serait-ce pas, en quelque sorte, flatter les instincts primaires de l'électeur de demain? Ne serait-ce pas, *horresco referens*, du populisme de bas étage et de bas âge? On vous le dit, braves gens: cette fois, c'est sûrement encore un coup de Blocher! Ou alors du Père Noël – un populiste lui aussi – qui a peut-être vu dans la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse un relais opportun pour recenser et regrouper les demandes de nouveaux jouets durant les mois qui précèdent la fin de l'année.

LE RONCHON

¹ On épargnera au lecteur les inévitables souvenirs personnels sur les périodes de gym plus ou moins courbées ou sur les disputes philosophiques soutenues face à un prof de natation...